Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 34 (1970)
Heft: 133-134

Artikel: Pièces courtoises du XIIIe siècle
Autor: Monfrin, J.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-399469

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PIÈCES COURTOISES DU XIIIe SIÈCLE

I

Épître amoureuse et Salut d'amour, par Simon.

Ni l'une ni l'autre des deux pièces que l'on va lire, bien qu'elles soient restées jusqu'ici inédites, n'est inconnue. Paul Meyer les a analysées, en même temps qu'une *Complainte d'Amour* anonyme, dans son mémoire sur le manuscrit de la Clayette, mémoire rédigé, on le sait, d'après une copie faite au XVIIIe siècle pour La Curne de Sainte-Palaye et conservée dans la collection Moreau [1]. La possibilité où l'on se trouve aujourd'hui de recourir à l'original, entré en 1952 à la Bibliothèque Nationale [2], encourage une publication qui n'est pas tout à fait dénuée d'intérêt pour l'histoire de la poésie amoureuse à la fin du XIIIe siècle.

J'ai déjà eu l'occasion d'imprimer la *Complainte* [3]. On trouvera ici les deux morceaux intitulés respectivement par Paul Meyer *Épître amoureuse en prose* et *Salut d'Amour* (nº 33 et 34 de sa notice), adressés l'un et l'autre à une dame qui répondait au nom de Jeanne [4].

L'*Épître en prose* est précédée d'une adresse et se termine par un salut final. Elle est assez rigoureusement construite, suivant les règles de la rhétorique médiévale, avec un exorde, un développement et une conclusion [5].

1. Paul Meyer, *Notice sur deux anciens manuscrits français ayant appartenu au Marquis de la Clayette* (Bibliothèque nationale, Moreau, 1715-1719), dans *Notices et extraits*, t. XXXIII, 1 (1890), p. 1-90 ; le tirage à part est de 1888.

2. N. acq. fr. 13521 ; cf. S. Solente, *Le grand recueil La Clayette à la Bibliothèque nationale*, dans *Scriptorium*, t. VII, 1953, p. 226-234, à compléter, entre autres, par L. Schrade, *Unknown Motets in a recovered thirteenth century manuscript*, dans *Speculum*, t. 30 (1953), p. 393-412.

3. *Mélanges offerts à Rita Lejeune*, t. II, Gembloux, 1969, p. 1365-1389.

4. Il faudrait dire, pour être tout à fait exact, que, dans la lettre, la dame n'est désignée que par l'initiale *J*. Mais le développement de cette abréviation, qui apparaît souvent aussi dans le *Salut*, ne fait aucun doute.

5. M. Elio Melli, *I « salut » e l'epistolografia medievale*, dans *Convivium*, t. 30, n. s. (1962), p. 385-398, a rapproché les lettres d'amour en vers des règles posées par les *dictatores* médiévaux. Notre lettre en prose suit de beaucoup plus près le schéma de la lettre médiévale.

Exorde. L'amant a supplié Jeanne de répondre à la déclaration d'amour qu'il lui a adressée. Mais elle garde le silence ; il en conclut qu'il n'est pas agréé et se sent condamné à mort, à la fois par Amour et par l'aimée. Il adressera donc sa plainte à l'une et à l'autre.

Développement. 1. *Plainte contre Amour.* Amour a pris le cœur de l'amant et l'a mis en un lieu où il n'est pas aimé. L'amant est donc fondé à formuler sa complainte, et accuse Amour de lui avoir fait des promesses qui n'ont pas été tenues. Il n'a en revanche aucun reproche à adresser à la dame.

2. *Transition.* Cette dernière idée ravive en son esprit le souvenir de celle qu'il aime et dont la beauté est « le miroir de sa mort ». Il souhaite seulement que le cœur de Jeanne connaisse un jour les tourments qu'il éprouve lui-même.

3. *Plainte contre Jeanne.* L'amant est détruit par l'amour de sa dame ; il se retourne vers la mort qui, seule, peut le délivrer de ses souffrances, et qu'au besoin il hâtera. Il adjure une dernière fois Jeanne de lui répondre ; si la réponse ne vient pas, il s'en ira au loin, bien que l'éloignement n'allège pas ses souffrances. Mais il ne veut rien faire qui expose la dame à un blâme. Une dernière supplication encore : deux ans d'amour et de souffrance méritent la pitié : la présence de son amie l'apaise, l'absence le torture, mais il veut espérer.

Conclusion. A la fin de cette lettre écrite de ses mains, l'amant demande à nouveau une réponse. S'il n'a aucun réconfort, il s'éloignera : et sa prochaine amie sera la mort. Pour terminer, il prie Dieu de ne pas laisser mourir Jeanne sans qu'elle ait éprouvé la puissance d'Amour ; elle connaîtra ainsi la douleur de celui qu'elle a refusé.

Si les idées sont banales, la prose de cette lettre n'est ni sans vigueur, ni sans harmonie. Mais ce qu'elle a de plus intéressant est sans doute que l'auteur retrouve en un point (je ne crois pas que l'on puisse parler d'influence) une image de Bernart de Ventadour. « Ha, amoreus ami, chetis et mescheant, quant tu regardes sa biauté, tu peuz bien dire que tu as avesques toi le miroer de ta mort » rappelle presque littéralement les deux vers de la chanson *Bel m'es can eu vei la brolha* :

> Sai qu'en lei ma mortz se mira
> can sa gran beutat remir [1].

thème qui apparaît aussi dans *Can vei la lauzeta mover*, associé à celui de Narcisse :

> ... no fui meus de l'or'en sai
> quem laisset en sos olhs vezer
> en un miralh que mout me plai.

1. Éd. C. Appel, *Bernart von Ventadorn...*, Halle, 1915, pièce 9, v. 39-40, p. 56. Ce texte et le suivant ont été excellemment commentés par M. Jean Frappier, *Variations sur le thème du miroir de Bernard de Ventadour à Maurice Scève* dans *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, t. 11 (1959), p. 252-254.

Miralhs, pus me mirei en te
m'an mort li sospir de preon
c'aissim perdei com perdet se
lo bels Narcissus en la fon [1].

***

La pièce que Meyer a intitulée *Salut d'amour* est en vers. Elle se divise en deux parties, qui reflètent la division de la lettre en prose. Dans la première, qui comprend vingt-huit octosyllabes à rimes plates, le poète s'en prend à *Amour* de ce qu'il est réduit à la mort pour avoir vainement aimé (1-9) ; il le supplie d'attendrir la dame, afin qu'elle ait pitié d'un amant parfait (10-28).

La seconde partie est constituée par une série de trente-trois quatrains d'octosyllabes à rimes plates, adressés cette fois à Jeanne. Ce morceau n'a pas une composition rigoureuse. Les plaintes de celui qui sent la mort approcher alternent avec les appels à l'aimée (strophes 4, 9, 16, 18, 23, 25, 30, 33). On retrouve cependant, peut-être soulignée par la reprise de la même rime, entre les strophes 10 et 11, une sorte de coupure : ce n'est pas la dame qui est coupable de ses souffrances, c'est Amour ; mais les reproches s'adressent bientôt de nouveau à Jeanne (strophe 18).

On peut se demander si c'est bien à propos que Meyer a intitulé la pièce *Salut d'amour*. Il lui a paru, sans doute, qu'elle répondait à la définition du genre telle qu'il l'avait donnée dans un mémoire demeuré classique [2]. « Le salut est une épître adressée à une dame par son amant ou par celui qui désire le devenir. Le contenu en est indiqué d'avance : on y met tous les lieux communs de l'amour... Ce qui distingue les *saluts* et leur a valu leur nom, c'est la formule de salutation par laquelle ils débutent, et qui n'est cependant pas un caractère absolument constant [3]... » Meyer ajoute plus loin : « Au *salut* se rattache la *complainte* qui en est une simple variété et qui dans la forme diffère en ce qu'elle manque ordinairement de salutation initiale [4]. »

On remarquera que dans le cas qui nous intéresse, le verbe de la première phrase : *se complaint Simon* (v. 2, cf. v. 69) incite à classer la pièce

1. Éd. Appel, pièce 43, v. 18-24, p. 251.
2. Paul Meyer, *Le salut d'amour dans les littératures provençale et française, mémoire suivi de huit* saluts *inédits*, dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. 28 (1867), p. 124-170.
3. *Art. cit.*, p. 124-125.
4. *Ibid.*, p. 134-135.

parmi les complaintes, et en fait, c'est bien de celà qu'il s'agit. Mais cette complainte est adressée, comme une lettre, à la dame (v. 122) : *Cest brief, qui ma mort vous presente Vous mant...*

Il est également intéressant de relever que plus loin, l'auteur désigne son œuvre par les mots : *mon fabliau*. Cependant la formule de salutation manque entièrement.

La pièce de Simon répond donc à la rigueur à la définition du *salut* donnée par Paul Meyer. Mais les questions relatives à ce genre littéraire ont été serrées de beaucoup plus près grâce aux travaux d'Amos Parducci [1], de M. Elio Melli [2] et surtout de M. Pierre Bec [3].

A la suite d'une discussion suscitée par l'exposé général qu'il a placé en tête de son édition des saluts d'amour d'Arnaut de Mareuil, M. Bec a été amené à préciser sa pensée dans un mémoire dont, à ma connaissance, la première partie seule a été publiée [4]. Il convient d'attendre la seconde. Dès maintenant on retiendra son idée que la littérature française connaît des *saluts* « de type classique », imitant fidèlement les modèles provençaux et des *saluts complaintes* qui, à la limite, peuvent « ne garder du salut que la salutation à la dame au début ou au cours du texte [5] ». Il y aurait d'ailleurs intérêt, je pense, à grouper toute une série de pièces courtoises françaises de la fin du XIIIe et des premières années du XIVe et à en examiner les caractères communs [6].

1. *La « lettera d'amore » nell'antica letteratura provenzale*, dans *Studi medievali*, n. s., t. 15 (1942), p. 69-110.

2. Art. cité à la n. 5, p. 133.

3. P. Bec, *L'introduction et la conclusion dans les saluts d'amour d'Arnaut de Mareuil* dans *Mélanges de linguistique et de littérature romanes à la mémoire d'Istvan Frank*, 1957 [*Annales universitatis saraviensis*, VI], p. 39-50 ; *Les saluts d'amour du troubadour Arnaud de Mareuil*, Toulouse, 1961 (Bibliothèque méridionale, 1re série, t. 31), p. 22-30, et l'article *Salut d'amour* du *Dictionnaire des lettres françaises*, sous la direction de R. Bossuat, L. Pichard et G. Raynaud de Lage, Paris, 1964, p. 677-678.

4. *Pour un essai de définition du salut d'amour. Les quatre inflexions sémantiques du terme*, dans *Estudis romanics*, t. 9 (1961) [publ. en 1966], p. 191-201.

5. *Arnaut de Mareuil*, p. 30.

6. La collection de *saluts d'amour* formée par P. Meyer a été depuis lors, quelque peu augmentée :

1. *Amors qui m'a en sa justice...* avec la réponse *Biaus amis, qui si me proiez* [Bibl. nat., fr. 837, fol. 271-272] ; éd. O. Schultz-Gora, *Ein Ungedrückter « Salu d'amors » nebst Antwort*, dans *Zeitschrift für Rom. Philol.*, t. 24 (1900), p. 358-369.

2. *Dame plesant et sage, de toz biens doctrinnee* [*ibid.*, fol. 273 v°] ; voir plus loin, p. 146.

3. *Por mon cuer resbaudir et pour reconforter...* [*ibid.*, fol. 256] ; éd. M. Eloranta,

On pourrait toutefois interpréter les deux pièces un peu autrement que Paul Meyer ne l'a fait et que nous ne l'avons fait jusqu'ici à sa suite. La pièce de vers pourrait être en quelque sorte l'accompagnement de la lettre ; auquel cas, c'est cette dernière que désignerait, au v. 122, le mot *brief*, et c'est l'ensemble qui constituerait un *Salut d'amour*.

***

Même si l'on n'accepte pas cette idée, il est vraisemblable, bien que la preuve soit impossible à administrer, que la lettre est du même auteur que la complainte. Mais il est évidemment hors de question d'identifier Simon.

Sa langue est très régulière, sans aucun trait dialectal, autant que le petit nombre de rimes permette d'en juger. Il confond *e* + *n* et *a* + *n* (str. 14), *e* et *a* + *i* (str. 17) et fait rimer *demour*, ind. prés. de *demorer* avec *amour*, *tour* et *clamour*, qui sont associés par un grand nombre de rimeurs du XIIIe siècle (str. 33). Les premières personnes du présent de l'indicatif et du subjonctif sont sans *-e* analogique (v. 122, 153, 159 et 25, 26, 27, 56, 140). Il n'y a rien de bien précis à tirer de si maigres renseignements.

Couplets d'une romance d'Audefroi le Bastard incorporés dans un salut d'amour du XIIIe s., dans *Neuphil. Mitteilungen*, t. 43 (1942), p. 1-6.

4. *Saluz vus di a de certes e sanz deport...* [pièce insérée dans une compilation anglo-normande faisant suite à une version française de la *Disciplina clericalis*] ; cf. P. Meyer, *Notice d'un manuscrit appartenant à M. le comte d'Ashburnham*, dans *Bulletin de la Société des anciens textes français*, 13e année, 1887, p. 94-95 ; ce manuscrit, entré à la Bibliothèque nationale (nouv. acq. fr. 7517) a été de nouveau étudié et publié par A. Hilka dans *Zeitschrift für franz. Sprache und Litteratur*, t. 47, 1925, voir p. 427 et 438 ;

5. *Salus vos mande vos premiers dru a joie...* [pièce insérée dans la continuation de *Partenopeus de Blois*] ; cf. *Partonopeu de Blois*, éd. J. Gildea, vol. II, Part 1. *The continuation. Mss T* (*BGPL*) Villanova (Penns.), 1968, p. 102-105, v. 3071-3194.

A. Långfors rapprochait des *saluts d'amour* des pièces qui se présentent comme des lettres, telles que le *Dit de la Tremontaine* (*Romania*, t. 44, 1915-1917, p. 564) et *l'Arriereban d'Amours* (*Mélanges de Philologie offerts à M. Johan Melander*, Uppsala, 1943, p. 286).

En revanche, les pièces du XVe siècle publiées sous le nom de *Saluts d'amour* par Ch. Bruneau, *La poésie aristocratique à Metz* dans *Annuaire de la Société d'histoire et d'archéologie de la Lorraine*, 1927, p. 174-175 montrent la dernière transformation du genre.

La déclaration orale, comme par exemple celle dont Guiart donne le modèle dans son *Art d'Amours* (éd. A. Långfors, *Notice du manuscrit français* 12483 *de la Bibliothèque nationale*, dans *Notices et Extraits*, t. 39², Paris 1916, p. 546-547) v. 30-48 est par son contenu très proche du salut.

Les habitudes d'écriture de l'auteur de la *Complainte* qui voisine avec nos pièces dans le manuscrit de la Clayette sont assez différentes : il n'y a pas lieu de l'attribuer à Simon [1].

La versification, qui n'a rien de bien remarquable, se distingue pourtant elle aussi de celle de la *Complainte* : Simon fait le plus souvent commencer l'homophonie dans les rimes masculines — 12 dans la première partie et 17 quatrains — à la consonne (ou à la voyelle) qui précède immédiatement la voyelle accentuée; encore est-il assez rare que, dans un quatrain, les quatre rimes répondent à cette condition (2, 12, 13, 14, 22, 25, 32). Les rimes féminines sont le plus souvent seulement suffisantes. Il n'y a pas de trace d'une recherche de la rime associant les voyelles précédant la tonique. Le même mot, sans nuance de sens appréciable, est repris à la rime aux v. 73, 89, 144 et 148. La particularité la plus intéressante est le schéma strophique : 8 a a a a (schéma VI de Naetebus) [2] avec une forte coupure de sens (sauf entre les strophes 9 et 10) entre chaque strophe. Le quatrain d'octosyllabes à rimes plates a été utilisé par les plus anciens troubadours, mais les générations suivantes l'ont abandonné rapidement. L'absence d'un répertoire métrique de la poésie des trouvères m'interdit d'affirmer qu'il n'a pas été employé dans la France du Nord. Mais il est

1. On retiendra toutefois que les trois morceaux occupent à eux seuls les sept feuillets d'un cahier du manuscrit. En attendant une description complète du recueil la Clayette, on peut noter ici les détails suivants. Le cahier en question est constitué par les feuillets 391 à 397 du manuscrit, soit sept feuillets correspondant à un quaternion dont le premier feuillet a été coupé. La *Complainte* commence avec le fol. 391 ; suivent, fol. 395 *b* à 397 *a*, l'*Epitre* et le *Salut* (ce dernier se termine au milieu de la premiere colonne du recto ; le verso est blanc). Le nombre des lignes (sauf une exception non significative) est de 42 par colonne d'un bout à l'autre. L'*Epitre* et le *Salut* sont de la même main ; la *Complainte* paraît d'une main différente, quoique très voisine. Les initiales de chacun des vers des deux pièces versifiées sont détachées de la suite, et rehaussées de vermillon. L'*explicit* de la *Complainte* est en lettres très hautes, bizarrement contournées. La *Complainte* commence par un *P* avec décor bleu, vermillon, orange et or ; dans la boucle, petite peinture (cf. *Mél. Lejeune*, p. 1389, *in fine*) ; la haste se prolonge dans toute la marge gauche et dans la moitié gauche de la marge inférieure. L'*Epitre* et le *Salut* commencent l'un et l'autre par un *A* bleu peint sur fond or et lilas, avec des rehauts orange. Le décor occupe la moitié supérieure de la marge gauche. Ces trois initiales, qui paraissent l'œuvre du même artisan, donnent au cahier une physionomie particulière. Des essais de plume (fol. 397 v°), qui se retrouvent identiques au fol. 311 v° etc., montrent qu'il fait partie du manuscrit depuis au moins le XVe siècle, et peut-être depuis l'origine.

2. G. Naetebus, *Die Nicht-lyrischen Strophenformen des Altfranzösischen*, Leipzig, 1891, p. 54.

certainement fort rare. En dehors de la lyrique, Noetebus n'en connaît que sept exemples, et encore s'agit-il dans la plupart des cas, d'œuvres composées en Angleterre [1]. En adoptant cette formule, Simon fait preuve d'une certaine originalité. Son vers est un peu mou, mais harmonieux, et quelques-unes de ses strophes coulent assez joliment.

[EPITRE]

Bibl. nat., fr. 13521.

l. 395 *b* A la plus desirree et a la mielx amee et a la plus vaillant dame qui soit, li plus desesperez amanz qui vive mande saluz, a Johenne, ma dame et m'amie.

Veritez est que vous savez une partie de ma doulour et de mon torment par un jour qui passez est, uquel je vous priai et requis que vous me feissiez a savoir vostre volenté ausinc comme je vous avoie fet a savoir la moie. Mes il m'est avis que riens n'en avez fet, par quoi je di que plus desirrez ma mort que ma vie, quant vous ne m'avez mandee chose une ne autre par quoi je me peusse un poi reconforter des malx que pour vous sent. Et puis que ainsinc est que mielx amez ma mort que ma vie, je n'en puis eschaper autrement que par la mort. Et puis que Amours vuelent metre a mort le plus loial amant qui soit, je me plaing d'Amors et de vous.

D'Amours me plaing, et droiz est, quant il est ainsinc qu'Amours m'ont desessi de mon cuer et l'ont mis et doné en leu dont je ne sui pas amez ; dont est il bien droiz que d'Amours me plaigne. Si en faz en tel maniere ma conplainte : « Ha, Amours, fause chose, plaine de touz malz, garnie de traïson, gastement de cors et racine de toute maladie, plaine de fauses couvenances, qui ja ne diras verité, qui toz jourz promez et riens ne donnes, qui plus fes mal a celui qui mielx te sert ! Ha, Amours, qui si me travaillez vilenement, car quant je m'abandonai
l. 395 *c* a toi, tu me | meis en esperance d'avoir cele que je aime plus que moi meismes ! Ce me promeis tu, mes tu ne m'en as rendu se la mort non. Amours, einsinc m'as tu traï, et quant tu m'as enbatu en la mort, je m'en plaing a toi. Car de cele que j'aime et qui ne m'aime mie, ne di ge fors bien et hennor, non fet nus du monde. C'est ma doulour, c'est ma mort, c'est ma joie, c'est mon confort. Quant lui plera a moi reconforter ? Ha, amoreus ami, chetis et mescheant, quant tu regardes sa biauté, tu peuz bien dire que tu as avesques toi le miroer de ta mort. Ha !, a, Johenne, ma tres douce dame, que je plus aing que tout le monde, la meillor et la plus bele vive, pleust a Nostre Seignor que li vostre cuers feust ausinc seurpris de m'amor come est li miens cuers de la vostre amor ! si sauriez en quel dolour je sui et nuit et jour pour vous ».

« Or me sui plaint d'Amours, ma dame, aprés me plaing de vous. La conpleinte est tele : « Ha, a, Johenne amie, tant mar vous vi onques, et la vostre amour, car

1. *Ibid.*, nº VI, 1, 3, 6, 8.

la mort [1] qui pour vous m'a seurpris, m'a destruit. Dame, de vostre amour di ge bien qu'il ne me vint onques se bien non. Mes de la mort [1] qui por vous m'a pris me plaing je et plaindrai toz jourz tant come je vivrai. Cele mort [1] si m'a honni, et m'a si tret le cuer du ventre que jamés n'avrai reconfort fors par une chose tant seulement : ce sera par la mort qui fera ma vie finer assez prochienement. En tel maniere finerai toutes mes doulours, a un seul cop. Et pour ce sachiez, Fol. 395 *d* ma dame, que onques | mort ne fu tant desirree come est la moie, car je li pri a jointes mains et voiz aorant come a Dieu que elle fine mes doulours. Je ne desirre nule autre chose ; et certes se la mort m'aloit demorant, je meismes la hasteroie de venir. Ma dame, au darrenier, vous pri je pour Dieu et pour moi sauver la vie que se vous m'amez de riens, que vous le me monstrez a ceste foiz. Ou sachiez, se vous ne le fetes, aler m'esteut ailleurs soufrir mon torment et la doulour que sent pour vous, ma dame ; et ne cuidiez pas que pour ce que je ne vous voi plus souvent que je ne faz, que je en suefre moins de doulour, mes plus. Car plus volentiers vos veisse je souvent que si a tart. Mes sachiez en nule maniere du monde je ne voudroie fere chose dont je seusse que vous deussiez estre blasmee, ne dont l'en s'aparceust. Et pour ce, ma dame, vous pri ge et requier a mains jointes que vous aiez tel pitié de moi que je m'en aparçoive prochienement. Car se vous saviez en quel doulor je sui pour vous et nuit et jour, je ne cuit pas que vous eussiez le cuer si dur que vous ne m'alegissiez en aucune maniere ; car bien savez que je ne comence pas orendroit a vous amer, mes de .II. anz a ja passez. Et se je ai longuement soufert poine et doulour pour vous, il m'est avis qu'Amours ne devroit mie soufrir que je moreusse en leur [*sic*] servise. Car sachiez, se je estoie certeins que je eusse vostre amour, et que vous me tenissiez pour vostre ami, il n'est riens u monde qui puis me peust grever ne nuire. Ma dame, sachiez il m'est bien avis, quant je vous voi, que je ne sent ne mal ne Fol. 396 *a* doulour, mes aprés, quant de vous me couvient | de partir, lors me recoumence la douleur au cuer. Lors gemis ge, lors plaing ge, quant je voi que j'ai mis mon cuer en leu dont je n'ai tant seulement que le regart, neïs une parole qui mon cuer asouajat. Mes sachez qu'Amors me fet soufrir et vous servir ; car se Diex plest, encore mi sera guerredonee la poine et le travail que je sent pour vous amer. »

Ma dame, au definement de ma letre que je vous envoi par moi meismes et que je escris de mes mains, vous pri je et requier qu'il vous souviegne de moi. Et me fetes a savoir prochenement ma grant joie, ou ma grant doulour ou ma mort est enclose. Car sachiez ainsinc ne pourroie je pas vivre longuement se je n'avoie de vous aucun reconfort, et mielx ameroie je a languir en autrui païs que en cetui. Si mi couvendra aler querre ma mort, car tant come je vous voie, n'est il riens qui me puisse nuire. Par quoi je di donc quant je ne vous verré que la mort me sera prochiene amie.

Dame, or pri je a Dieu, qui nasqui de la Virge Marie, qu'il ne vous lest morir de mort devant qu'Amours vous aient si mise en leur laz que vous puissiez apar-

1. *mort* s'explique assez mal, étant donné le contexte, à moins que Simon n'oppose à la mort physique cet état de mort vivant où l'a mis la cruauté de Jeanne. On pourrait évidemment lire les trois fois (en corrigeant *cel* [*a*]*mort*), *l'amort* « la morsure ». Le jeu verbal *amour, mort, amordre* est assez fréquent.

cevoir de quel mort cil muert qui est seurpris de fine amour, et quel mal cil suefre qui est es laz d'Amours ; si savrez de quel mal je languis. Ice pri je a Jhesu Crist qu'il soit en tel maniere come je l'ai dit.

Ma dame, souviegne vous de vostre ami qui nuit et jour vous veult servir.

[SALUT D'AMOUR]

Bibl. nat., fr. 13521.

Fol. 396 *b*

Amors, a vous ainz qu'a nului
se conplaint SIMON de celui
qui a mort le fet travaillier
. 4
ne bien fere fors come mort.
Pour ce que seupris l'a la mort
pour bien amer, sa plainte fet
a vous, Amours ; de tel mefet 8
vous praigne pitié et mesure.
Cele qui li fet tel leidure
priez, requerez en priant,
alez son cuer humiliant 12
si qu'ele ait de son cerf merci.
Certes, Amours, je me muir ci
pour amer si tres loiaument,
que, des celui comencement 16
que li mondes fu comenciez,
ne fu nus cuers si adreciez
a bien amer come est li miens.
Por ce, Amours, ne soufrez pour riens 20
ma mort, mes ma tres douce dame,
qui a mon esperit et m'ame,
proiez que cil Simon ne lest
einsinc morir du tout a fet. 24
A Dieu la comant, qui li doint
tel cuer que s'ire me pardoint
et me doint de s'amour joïr
mielx que encor ne me fet oïr. 28

2. *Celui* est évidemment ici féminin. Le copiste et sans doute l'auteur confondent *lui* et *li*, *celui* et *celi* ; cf. *Complainte*, p. 1370, n. 16.

9. *mesure* « modération équitable », « justice ».

23. lire *let*, de *laier*, le copiste a confondu avec la forme correspondante de *laissier*.

I Dame de tres fin cuer amee,
de jourz et de nuiz reclamee,
je muir desouz ceste ramee
d'une mort douce et enbasmee. 32

II Douce mort et souef flerant
m'a si seurpris, en espeıant
que li Diex d'Amours m'iert garant
. 36

III Bien sai que au jour du joïse,
ou chascun avra sa jostice,
m'iert u chief corone d'or mise
pour ce que j'amai sanz feintise. 40

IV Johenne, ma tres douce dame,
biauté du siecle, estoile et jame,
coment soufrez que voit souz lame
cil qui plus vos aime que s'ame ? 44

V Autre amant meurent a fiance
D'avoir ce ou il ont beance
. . . . . .
. 48

Fol. 396 *c* VI Je souloie rire et jouer,
or me couvient plaindre et plorer ;
plorer m'esteut, ne puis trouver
qui me vueille reconforter. 52

VII N'est nus qui me doigne confort.
Morir m'esteut : c'est a grant tort !
Pour bien amer sui mis a mort :
Dieu pri que la moie ame enport. 56

VIII Mort et dolor m'est sus coru.
Je ne puis estre secoru
fors par cele qui m'a feru
du dart qui le cuer m'a ronpu. 60

IX Amie, seur, Johenne amie,
pour vous ai pardue la vie,
bien sai longues ne vivrai mie ;
ici sera la departie 64

X de vostre amor et de la moie.
Et ne pourquant se je disoie
que m'amissiez, je mentiroie :
tornee estes par autre voie. 68

31. Cette précision topographique est unique dans la pièce, et l'on se demande ce qu'elle vient faire ici. Les scènes de pastourelle se passent souvent « desouz la ramée » ; E. Faral, *La pastourelle*, *Romania* t. 49 (1923), p. 255.

XI Dame, conplaindre me voloie
de vous pour qui je me douloie ;
mes or connois que mal feroie
se de ma mort vous apeloie. 72

XII Pour vous ne sui pas a mort mis.
Por qui donc ? Por Amours. Promis
m'avoit que seur toz ses amis
seroie par lui avant mis. 76

XIII Je sui ausinc come l'or fin
qui prime est bon, et mieudre a fin.
El feu d'Amors ma vie afin ;
ce que comencai bien defin. 80

XIV Amours comencai ardenment,
pour Amours mourrai voirement.
Cete mort me coute granmant,
tout me vet le cors esgrunant. 84

XV La mort me demeure a venir,
n'est riens que je autant desir.
Pour cele me covient morir
qui longuement m'a fet languir. 88

Fol. 396 *d* XVI Amie Johenne au cler vis,
quant je vos voi en mi le vis,
plus aise sui qu'en Paradis
ne sont li angre, ce m'est vis. 92

XVII La mort sent qui me suit de pres ;
aprés moi vient tot a eslés.
Si m'ont Amors chargié grant fes
que ne les puis soutenir mes. 96

XVIII Amie, je voi ci la mort
qui si m'aquert a grant effort :
Je muir, n'i a mestier confort.
Dame, vostres en est le tort. 100

XIX Je sent la mort qui me vient querre.
Legierement me puet conquerre,
povre los i porra aquerre.
Ne sai que doie mes requerre. 104

84. Il semble qu'*esgruner* (en-) soit rarement employé au figuré ; comme le verbe est transitif ou intransitif, il est impossible de savoir si le sujet est *mort* ou *cors*.

98. *aquert* ind. prés. 3. de *acorer* « tuer »

XX Quant tout me faut, et fame et home,
cele qui Johenne se nome
sanz cop doner ici m'asome.
Je ne sai de mes malx la somme. 108

XXI Las, com je muir a grant destrece !
La mort mon estrument m'estrece.
Je sent la darreniere asprece
du feu d'Amours qui si me blece. 112

XXII Puis que je voi que terminant
vont tuit mi fet et definant,
morant d'amours, teste enclinant,
vois ci ma conplainte finant. 116

XXIII Douce dame vaillant et sage,
ne vos puis trametre mesage
de ma mort et de mon malage ?
Ne sai se ce est sens ou folage. 120

XXIV Cest brief, qui ma mort vous presente,
vous mant, je n'ai mes nule atente
fors a mort. Ja Diex ne consente
que vostre gent cors tel mal sente ! 124

XXV Adieu, amie, a Dieu soiez.
Je sui Simon li desvoiez.
Jamés ne serai avoiez
se par vous ne sui ravoiez. 128

XXVI Toz amanz qui passent la voie
venez ça ! Chascun de vous voie
Fol. 397 *a* s'il est doulour fors que la moie.
Je sui cil que la mort effroie . 132

XXVII La mort vient, je voi la buisine ;
bien par tens me sera voisine.
Contre terre le chief m'acline
qui si me fet plessier l'eschine. 136

XXVIII Que ma darreniere aramie
vois priant ma douce anemie,
Johenne qui me fu amie,
Que pour ma mort ne m'oblit mie ! 140

110. Il faut sans doute comprendre « la voix » ; cf. le texte de Robert de Blois, dans Bartsch, *Chrestomathie*, 55, 81 : Se vos avés bon estrument De chanter... La mort étouffe la voix de Simon.

137. On voit mal quel peut être le sens de *aramie*, complément d'objet direct de *priant*. On pourrait peut-être corriger : *Par ma dernière aramie* c'est-à-dire : « dans un dernier élan » ; le mot ne s'emploie guère, d'ailleurs, que dans des locutions de ce type.

XXIX Je muir, vois m'en ne sai quel voie,
ne sai s'el m'avoie ou desvoie.
Vis m'est, Johenne me desvoie,
Vers la meson d'Amours m'avoie. 144

XXX Amie Johenne au cler vis,
tant face Diex de mon avis
qu'en Enfer ou en Paradis
mete m'ame lez vostre vis. 148

XXXI A cetui point mon fabliau fine
qui chantant et plorant define.
Je sui qui muir pour amour fine :
Johenne la mort me destine. 152

XXXII Ici fin, et vous, tuit amant,
pri ge que ne m'alez blasmant,
por ce se je muir en amant
et Johenne vois reclamant. 156

XXXIII Adieu amie, adieu Amour,
De vous ne ferai ja clamour.
Por bien amer a Mort demor.
Adieu, c'est mon darrenier tour. 160

II

Salut d'amour.

C'est seulement pour compléter la collection que je publie la pièce suivante, dont le principal mérite est d'être demeurée l'un des derniers inédits du célèbre recueil que constitue le manuscrit français 837 de la Bibliothèque Nationale.

On peut, provisoirement, la ranger dans le groupe de saluts à cause de la formule du vers 5 : *Dame, cil vous salue qui leaument vous aime* et parce que le compilateur du recueil a écrit à la fin : *Explicit salut d'amors.*

L'auteur utilise le possessif singulier *vo* (2, 3). On relèvera aussi la forme *mi* (24) comme régime direct masc. faible (cf. *Complainte,* p. 1370 et n. 1).

La forme, quatrains d'alexandrins monorimes, est tout à fait courante [1]. On notera toutefois la présence du vers final isolé rimant avec le dernier quatrain, qui conclut la pièce.

1. Naetebus, n° LXXXVII, 6. Cf. H. Omont, *Fabliaux, dits et contes en vers français du XIIIe siècle. Fac-similé du ms. fr. 837...*, Paris, 1932, p. 10, et 546-547.

SALUS D'AMOURS [1]

Bibl. nat., fr. 837, *fol.* 273 *c*

I Dame plesant et sage, de toz biens doctrinee,
bien pert a vo sanblant que soiez molt senee.
Vo simplece m'aprent que vous soiez pueplee
de sens, de courtoisie et d'amors molt secree. 4

II Dame, cil vous salue qui leaument vous aime,
car il fere le doit, ce est chose certaine.
Li proverbes le dist, ce n'est pas chose vaine :
« Bien doit amer mon chien qui moi meïsmes aime. » 8

III Dame, premierement, ainçois que je plus die,
proierai Jhesu Christ, qui vint de mort a vie,
et sa tres douce mere c'on apele Marie,
qu'ele vous gart d'anoi et vostre conpaingnie. 12

Fol. 273 *d* IV Dame, a vous je me plaing car bien i a reson ;
ne m'en sai a cui plaindre, Dame, se a vous non,
et a Dieu tout avant, qu'il m'en face reson,
qui bien set et bien voit et entent l'achoison. 16

V Dame, que porrai fere, por Dieu conseilliez moi.
Tant ai voir enduré et tristrece et anoi
ne puis plus endurer, ainz i morrai ce croi :
perdu ai que j'amoie ; li mons est toz sanz foi. 20

VI Dame, la vostre amor m'a fet souffrir grief paine,
encore en sueffre je .VII. jors en la semaine.
Et Diex ! cruel amor qui ainsi me demaine,
qui ne mi lest durer n'estre ma vie saine. 24

VII Hé dame, qu'en puis je se je souspire et pleure,
quant je perdi trestout en si tres petit d'eure.
Certes je n'en puis mes, mes se Diex me sequeure,
encore est ce merveille, quant li senz me demeure. 28

8. On ne voit pas très bien ce que vient faire le proverbe, au demeurant fort connu. Cf. J. Morawski, *Proverbes français antérieurs au XVe siècle*, Paris, 1925 (CFMA, 47), n° 1974 ; Samuel Singer, *Sprichwörter des Mittelalters*, t. II. *Das 13. Jahrhundert*, Berne 1946, p. 27, n° 45.

---

1. Le titre, comme celui de la plupart des pièces du manuscrit, a été ajouté au XIVe siècle.

VIII Perdre amor, perdre amie, perdre sens, perdre entente,
certes c'est une chose qui pas ne m'atalente.
Por ce fet cil que sages, qui en Dieu met s'entente,
qu'a paines est il mes nule ame qui ne mente. 32

IX Hé dame, qu'en puis je se sui outre dolens.
Je sai bien qu'en amor gist honor et granz sens,
et qu'Amors est plus douce que basme ne piumens
ne rose ne canele, girofle ne encens.

X La plus tres grant douçor que vous puisse nommer
et li plus granz confors, ce est de bien amer.
D'autre part vous puis dire et por voir affermer
qu'il n'est si grant dolor com d'amors dessevrer. 40

XI Non voir, les amors revienent au devant,
c'on li soloit moustrer en œvre et en samblant
et quant ame pert ce qu'ele paraime tant,
si ne fet que languir et morir en vivant. 44

Dame, por Dieu vous pri, retenez me a amant.

Explicit salut d'Amors.

J. MONFRIN.

Post-Scriptum.

Cette note était déjà composée lorsque j'ai eu connaissance, par une aimable communication du Dr E. Ruhe, de l'Université de Konstanz, d'un article de M. Richard O'Gorman, *The « Salut d'Amour » from the La Clayette manuscript attribued to Simon*, paru dans *Romance Philology*, t. 20 (1966), p. 39-44. Je regrette très vivement que m'ait échappé, au moment où je mettais au point pour l'impression des notes recueillies depuis longtemps déjà, ce très intéressant travail. Non seulement M. O'Gorman publie le salut de Simon, mais il montre, ce qui est beaucoup plus important (il avait déjà d'ailleurs indiqué le fait dans une note d'une autre étude, *The Vatican manuscripts of the prose Tristan*, dans *Manuscripta*, 7 (1963), p. 21, n. 19) que ce salut est en fait un centon fabriqué avec des morceaux empruntés aux *lais* lyriques du *Tristan* en prose ; j'avoue que l'idée ne m'était pas venue de chercher de ce côté. Les 28 premiers vers, à rimes plates, sont constitués par le *lai* adressé à Iseut par Kaherdin ; 23 couplets proviennent d'autres lais en quatrains monorimes (on trouvera le détail dans l'article cité, p. 43-44) ; la source des quatrains 6 à 10, 15 à 18 et 27 de Simon n'a pas encore été repérée ; mais, comme le dit M. O'Gorman, un examen plus systématique des pièces lyriques du *Tristan* les fera sans doute découvrir. Certaines des remarques que j'avais risquées sur la composition du *Salut* me paraissent conserver quelque utilité, et faire apparaître l'idée directrice de

43. Le vers est faux, à moins d'accentuer *ce*.

notre plagiaire ; il y aurait d'ailleurs intérêt a préciser comment il a travaillé. Il n'était pas, dans ce genre de littérature, le seul de son espèce ; voir les articles de M. Eloranta et d'A. Långfors (*L'Arriereban d'Amours*) cités plus haut, ainsi que celui d'A. Hilka, *Plagiate in altfranzösischen Dichtungen*, dans *Zeischrift für franz. Sprache und Litteratur*, t. 47 (1925), p. 60-69. Le lecteur attentif constatera trois ou quatre menues différences entre le texte du *Salut* donné par M. O'Gorman et celui qui est imprimé ici ; après un nouvel examen du manuscrit, j'ai cru pouvoir maintenir ma lecture.

M. Ruhe m'indique dans la même communication qu'il a remis à la rédaction de *Romance Philology* une édition de l'*Epitre*, qui sera publiée dans un prochain fascicule. Il n'était malheureusement plus temps de retirer cette pièce de mon dossier ; je suis toutefois heureux de pouvoir renvoyer le lecteur à cet article, qui améliorera certainement le mien sur bien des points. Il ne me reste pour le moment qu'à m'excuser auprès de M. O'Gorman d'avoir, bien involontairement, repris un travail qui n'avait aucun besoin de l'être, et auprès de mon ami Straka de lui offrir un menu dont un plat au moins est quelque peu rechauffé.

J. M.